

Vos questions / nos réponses

Prise en charge arrêt du Cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 22/06/2011 16:51

Bonjour,

Mon ami, 31 ans, fume le cannabis depuis l'âge de 14 ans. A ce jour il me dit fumer 4 joints par jour minimum voir 7 au maximum. Ceci est un frein à notre relation de part le nombre de joints par jour et l'aspect financier qui en découle. Il serait désireux d'arrêter sa consommation mais ne sait pas comment faire. Il me dit qu'aucun traitement substitutif n'existe et ne se sent pas de le faire juste en s'appuyant sur le psychologique, peur du manque (sueurs, agressivité...). Il habite à Montreuil, pourriez vous m'indiquer les centres qui pourraient le prendre en charge avec traitement substitutif de soutien... Merci par avance de ce que vous ferez pour moi et pour votre réponse....

Mise en ligne le 24/06/2011

Bonjour,

Se libérer d'une dépendance après tant d'années est une décision importante qui nécessite d'accepter de faire le deuil de sa consommation et de ce que cela implique dans le quotidien : la gestion de ses émotions, la réorganisation de son temps, de ses finances, de ses relations.... Cela nécessite également d'affronter certains états peu agréables aussi bien au niveau psychique que physique .

Concernant la consommation du cannabis, la dépendance qu'elle engendre est d'ordre psychologique. Cela signifie que l'abstinence dans les premiers temps peut entraîner des troubles psychiques tels que l'anxiété, l'irritabilité ou des insomnies par exemple, mais en revanche n'entraîne pas de troubles physiques liés au manque.

Si votre compagnon est déterminé à arrêter sa consommation, il peut trouver un soutien auprès d'un centre de soin spécialisé. Il pourra y rencontrer des psychologues, des médecins et travailleurs sociaux spécialisés sur les problèmes de dépendance. Ces professionnels proposent des consultations anonymes et gratuites. Votre ami aura donc la possibilité d'aborder la question de ses éventuels troubles avec un médecin; celui ci pourra peut-être lui proposer un traitement pour l'aider à y faire face mais il ne s'agira pas, en effet, d'un traitement de substitution. S'il le souhaite, il bénéficiera aussi d'un suivi avec un psychologue pour lui permettre de se "consolider" sans avoir recours au cannabis. Une assistante sociale pourra également le recevoir pour d'autres questions pratiques : emploi, logement, finances....

Vous trouverez une adresse de centre ci-dessous.

Enfin, sachez que l'entourage (parents, amis) peut consulter dans ces centres de soin pour y trouver aussi conseil et soutien. Vous avez donc la possibilité d'y trouver une aide, indépendamment de votre ami. Et ceci quelle que soit sa position : qu'il soit sur le chemin de l'arrêt, qu'il le refuse ou simplement s'il considère n'être pas prêt.

Pour trouver des adresses proches de chez vous, vous pouvez consulter sur notre site, la rubrique "**S'orienter**".

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :
